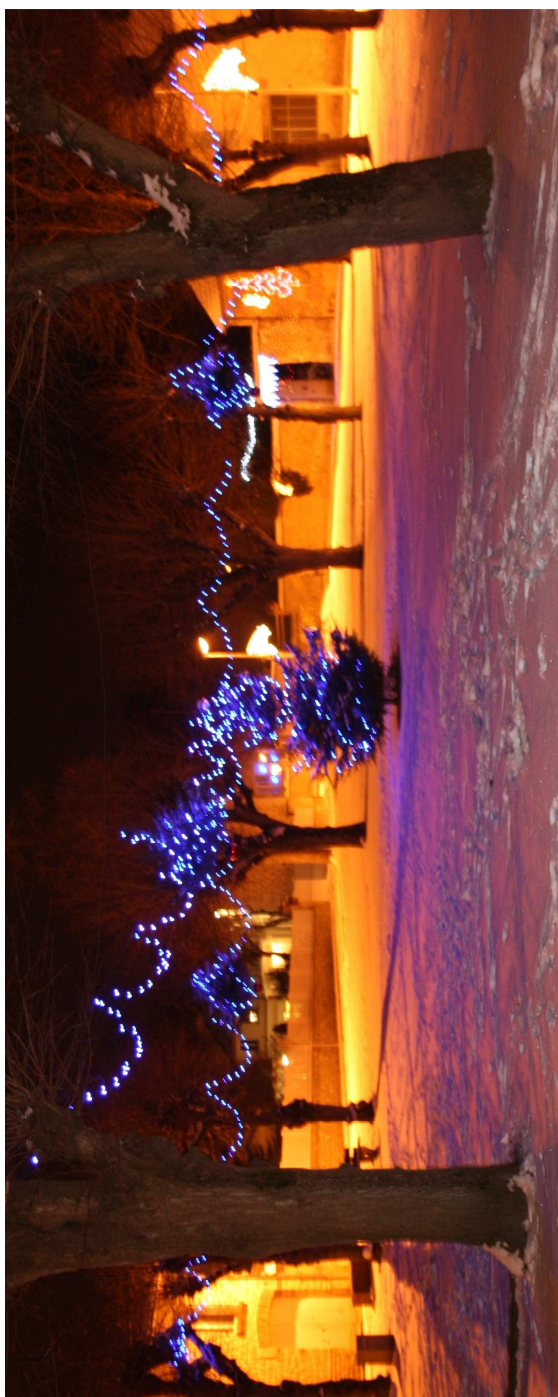


Mairie de VILLERS-FRANQUEUX

1 grande rue – 51220 VILLERS-FRANQUEUX

Tél. : 03.26.61.51.61 - e-mail : mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.villers-franqueux.fr>



L'édito du maire

Un an. Un an s'est déjà écoulé depuis notre dernier bulletin municipal annuel. J'entends certains dire : « C'était hier » ou bien « Le temps passe de plus en plus vite ». Nous sommes désormais impactés par l'accélération du rythme de vie de notre société et notamment par le développement des moyens de communication tel qu'internet.

Cette course quotidienne effrénée nous empêche parfois de prendre le recul nécessaire et de prendre le temps de *regarder autour de nous*, pour écouter, échanger, partager, respecter et se respecter...

« *Regarder autour de nous* ». Dans le cadre de notre communauté de communes, nous avons démarré, de manière anticipée, des discussions pour l'élargissement de notre intercommunalité avec celles avoisinantes. La loi sur la réforme des collectivités territoriales, portant, entre autres, sur la refonte de la carte de l'intercommunalité au 01 juin 2013, nous donne raison de cette initiative. En effet, l'objectif de cette nouvelle carte est de former des intercommunalités constituées d'au moins 5 communes et 10.000 habitants à cette échéance.

L'autre grand sujet d'actualité concerne la création du syndicat mixte du nord rémois, dans le but de fédérer les collectivités pour le développement économique de notre territoire. Trois zones sont identifiées : le pôle Industries Agro Ressources à Bazancourt, la base aérienne 112 et le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) de Ponfaverger-Moronvilliers. La création de ce syndicat est loin de faire consensus, de part le désaccord entre les partisans et opposants au maintien des infrastructures aéronautiques de la base.

Bien évidemment, ces deux gros dossiers qui mobilisent toutes nos énergies, n'occultent pas pour autant la gestion communale. Au-delà de l'entretien courant (marquages et réparations des nids de poules au niveau des voiries, mur du cimetière en cours...), nous avons finalisé, au cours de cette année, la construction de l'atelier municipal, rue Tribaut et poursuivi notre programme de fleurissement avec le concours de bénévoles, que je tiens vivement à remercier. Enfin, malgré l'obtention tardive de la subvention pour l'isolation du secrétariat de mairie, nous allons tout mettre en œuvre pour réaliser les travaux avant les grands froids.

Sur ces mots et à l'aube de 2011, je tiens à vous souhaiter, au nom du conseil municipal, de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année.

Eric MALTOT



Les quatre villages de notre communauté de communes sont dotés depuis 2009 d'un site internet. Recherche du site :

<http://www.nomduvillage.fr>

Etat civil

Décès :

Monsieur Michel GOUX le 08 mars 2010

Nous adressons toutes nos condoléances à ses enfants, son épouse et sa famille.

Madame Jeanne GRIBONVAL nous a également quittés. Elle vécut plusieurs décennies à Villers-Franqueux

Mariage :

Monsieur FUSZTEY Arnaud et
Mademoiselle LAMBINET Célia le 29 mai 2010

Naissance :



GREFFE Axelle née le 20 avril 2010

SERPE—ROBERT Mélissandre née le 02 juillet 2010

Félicitations aux heureux parents et nous souhaitons une belle et longue vie à ces petites filles



Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre village pour y vivre :

Mr & Mme FLORE et leur fils

Mr & Mme HUBERT et leurs enfants

Mlle ARNAUD Emilie & Mr Geoffrey STOLARIC

Mr & Mme NAL & leur fille

Mlle MONNY Tiphany & Mr CROIXER Mickaël

Baptême civil (qui n'est pas un acte d'état civil)

Gwendoline SOUDET le 12 juillet 2009

Mathéo RIMBERT le 05 juin 2010

ELIOT RIMBERT le 05 juin 2010

Extraits des Procès Verbaux de Conseils Municipaux : consultables en mairie ou téléchargeables sur le site www.villers-franqueux.fr rubrique Comptes-rendus

V- Vote des taux imposition 2010

Délibération n° 05/2010

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition 2010 qui se décomposent comme suit :

➤ Taxe d'habitation	= 3.41 %	Taxe foncier non bâti	= 3,78 %
➤ Taxe foncier bâti	= 4.72 %	Taxe professionnelle	= 5,08 %

Les arrêtés

- M. le Maire a pris un nouvel arrêté concernant la propreté des voies, des trottoirs et des espaces publics qui complète l'arrêté de balayage
- Monsieur le Maire a pris un arrêté de circulation pour mettre la rue de la belette en zone piétonne.

Les projets :

- à venir

- Lavoir : d'autres devis ont été demandés ou doivent être actualisés suite aux nouvelles dégradations dues à l'hiver.
- Cimetière : devis demandé pour réfection de portions de chaperon de mur en pierre sèche pour l'enceinte du cimetière
- Secrétariat de mairie : travaux d'isolation thermique du bureau

- **P.A.V.E.** (Plan Accessibilité Voiries et Espaces publics) : La commission communale créée, elle devra se réunir afin d'élaborer un planning de travail qui consistera à diagnostiquer, inscrire et proposer les remèdes afin de limiter les handicaps dans les déplacements des personnes quelques soient leurs déficiences et ceci dans les établissements recevant du public et leur cheminement.
- **Eclairage public** : Dans la continuité de l'amélioration faite l'année passée, l'achèvement de la rénovation de l'éclairage public sera à l'ordre du jour en 2011.

- réalisés

- **Voirie** : réalisation de la réfection des nids de poule suite aux dégradations de l'hiver.
- Dans le cadre de **l'aménagement de la voirie et des trottoirs** de la Grand Rue et de la rue du Perron, il convient d'acquérir une parcelle de terrain d'une superficie maximale de 05 m2.
- **Salle associative** :

Suite aux courriers échangés avec l'agence régionale de santé, nous allons effectuer une étude d'impact sonore selon le Code de l'Environnement. Un devis est établi par la Sté Véritas. Le Conseil donne son accord pour l'étude. L'étude acoustique a été réalisée le 14 septembre.

Atelier municipal : situé rue Tribaut, il ne reste que quelques finitions à réaliser. A l'arrière du bâtiment un aménagement de l'espace vert a été fait par des plantations. L'employé municipal, monsieur LEGENDRE, a pris possession de ce lieu et est ravi par les nouvelles conditions de travail qui lui sont ainsi données.

Le fleurissement : Vous avez sans doute noté les efforts de la Mairie pour fleurir votre



commune. Tous ces efforts ne sont pas vains bien au contraire car reconnus par une 3^{ème} place dans la catégorie des villages de 300 habitants. Nous aimerions, à l'avenir, opter pour un fleurissement durable (arbustes, fleurs et plantes en pleine terre). Toutes les mains vertes, les bonnes volontés, les idées, etc. sont attendues au sein de la commission fleurissement pour un seul but, l'embellissement de notre village, de notre cadre de vie. En attendant votre venue, un grand merci à toutes les personnes ayant déjà donné de leur temps. En mars dernier, une cérémonie était organisée pour récompenser les propriétaires qui s'étaient inscrits en 2009 aux concours des maisons et jardins fleuris. Monsieur le Maire leur a remis une composition florale et en a profité pour faire un petit clin d'œil « aux mains vertes » en leur offrant un petit outil de jardinage. Les plantations d'automne ont eu lieu mi novembre et elles seront suivies par celles du printemps. Vous souhaitez apporter votre contribution, faites-vous connaître auprès de Mme LEDROGO ou à la mairie.

Le cimetière : Dans le cadre du devoir de mémoire, grâce au travail d'un professeur de l'éducation nationale en retraite et avec l'aide du Souvenir Français, du Ministère de la défense et du lycée Juliot Curie de Tinquieux, la restauration des sépultures (hors concession privée) des soldats morts pour la France lors de la guerre de 1914-1918 a été entreprise. Au nombre de 7, ces soldats reposent dans le cimetière communal. Au terme de ce travail, une cérémonie sera organisée pour laquelle nous recherchons des jeunes volontaires du village aptes à prendre l'engagement de parrainer un de ces jeunes soldats. *Pour le parrainage contactez Mme MENOTTI ou Mr SPANNEUT*

Informations, adresses & numéros de téléphone utiles

LA MAIRIE Tél. 03.26.61.51.61

Ouverte au public les lundi et
mercredi de 17h30 à 19h00

et le jeudi de 11h00 à 12h00

Madame Françoise BENELMOUYI vous accueillera au secrétariat pour tous renseignements et pour toutes les formalités que vous auriez à accomplir.

Les élus municipaux tiennent une permanence chaque lundi soir (*sauf exception*) de 18h00 à 19h00 et si vous souhaitez obtenir un entretien particulier avec Monsieur le Maire, prenez contact avec lui via le secrétariat de mairie.

Nous rappelons qu'il est obligatoire de se mettre en règle avec les services de l'urbanisme. Toutes les demandes de Permis de Construire, Déclaration de Travaux ou autres doivent parvenir à la Direction Départemental du Territoire via la mairie pour accord avant tout commencement de travaux.

se renseigner auprès du secrétariat de mairie qui vous indiquera les démarches et formalités à remplir.

•••••



Une boîte aux lettres jaune est à votre disposition dans la Grande rue : levée tous les jours à 9h00
Le bureau de poste d'Hermonville
Horaires d'ouverture : Lundi -Mercredi-Jeudi-Vendredi de 9h00 à 12h00 - de 14h00 à 16h30
Mardi & samedi 9h00 à 12h00
Heure limite de dépôt du lundi au vendredi 15h30 le samedi 12h00

Communauté de communes de la Petite Montagne

CORMICY – Tél. : 03.26.61.34.72

Président : Mr Guy LECOMTE

Secrétariat : Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et de 12h45 à 18h15

Mercredi de 8h à 12h et de 14h15 à 18h15

Vendredi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h45

SYCODEC :

Ordures ménagères : en cette fin d'année sorties de vos poubelles aux jours et heures habituels.

Déchéterie : Rte de Villers-Franqueux à HERMONVILLE
ouverture

le mardi : 9h-12h & 14h-18h

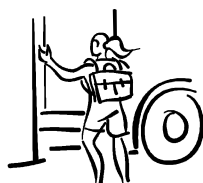
mercredi : 14 h-18 h

jeudi : 9 h – 13 h

Vendredi : 9 h – 13 h

Samedi : 9 h – 13 h

Si vous n'avez pas encore votre carte d'accès, demandez une fiche d'inscription en mairie.



ou

Syndicat scolaire du collège du Mont d'Hor :

transport scolaire (maternelle, primaire et
Permanence à la Communauté de
massif Mairie de St-Thierry
03/26/03/11/11

- Arrivée du car scolaire des enfants de Pouillon fréquentant l'école maternelle de Villers-Franqueux à 8h08

- RAPPEL des horaires des bus pour (départ et arrivée à Villers-Franqueux)

- L'école primaire d'HERMONVILLE

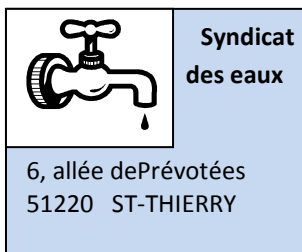
matin : 8h10 – 11h40 - après-midi : 13h10 – 16h45

- Le collège du Mont-d'Hor St- THIERRY :

matin : 7h40 - soir 16h45

LE MERCREDI 7h44 – 12h15

Le bus de la société RTA passe tous les matins pour le ramassage scolaire des lycéens. Horaires le matin à 6H55 l'arrêt se fait au niveau du n° 5 de la rue de la gare, le soir l'arrêt se fait vers 19h13. A savoir : Une subvention peut être octroyée par le Conseil Général pour les lycéens fréquentant les établissements publics. Une demande de dossier doit être faite auprès du service des Affaires Scolaires, 2 bis rue de Jessaint 51038 à Châlons-en-Champagne Cedex - Tél. : 03 26 69 40 71. La RTA transporte également, à ces horaires, toutes les personnes souhaitant se rendre à Reims (affichage en mairie).



Création du SYNDICAT d'Alimentation en Eau Potable (**SYNAEP**) en 2007 (11 communes y adhèrent dont Villers-Franqueux) pour une eau de meilleure qualité.

En effet, la qualité de l'eau potable distribuée par le Syndicat des Eaux de Saint-Thierry est parfois à la limite de la conformité. La construction d'un

nouveau réseau reliant notre point de captage(Courcy) à la canalisation qui alimente la Communauté d'Agglomération de Reims (C.A.R.) s'est donc avérée nécessaire.

Selon l'avancement des travaux, le branchement devrait avoir lieu au cours du 1^{er} semestre 2011.

(texte explicatif complet de Monsieur le Président du SYNAEP sur le site internet de la commune www.villers-franqueux.fr rubrique services publics – l'eau potable).

.....

RAPPEL RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Recensement militaire obligatoire : Dès 16 ans révolus

- Se présenter en mairie avec
 - o Le livret de famille
 - o 1 justificatif de domicile

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Celle-ci vous permettra de vous présenter aux divers examens nationaux et au permis de conduire.

LISTES ELECTORALES

Pour les nouveaux habitants

L'inscription sur les listes doit être faite avant le 31 décembre.
Se présenter à la mairie muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
Une permanence sera mise en place en mairie le **31 décembre 2010 de 10h à 12h00**

A 18 ans, vous serez inscrits d'office sur les listes électorales.

La mairie vous avisera par courrier de cette inscription et par la suite une carte d'électeur vous sera délivrée automatiquement au mois de mars suivant cet avis.

Pour l'obtention d'un passeport numérique, prendre des renseignements auprès du secrétariat de mairie qui vous donnera la liste des mairies habilitées.

Autres services

Maison médicale de Cormicy : 03.26.61.32.32 - Pharmacie : 03.26.61.31.94

Maison médicale de Courcy : 03.26.49.61.02 – Pharmacie : 03.26.49.61.53

Cabinet médical de Hermonville : 03.26.61.53.61

Cabinet médical de Saint-Thierry : 03.26.03.17.77 – Pharmacie : 03.26.03.14.07



Jeunes 16/25 ans Accompagnement Emploi/Formation/Vie sociale

Vous avez entre 16 et 25 ans (vous n'avez pas atteint votre 26ème anniversaire)

- Vous êtes sortis des dispositifs scolaires et en recherche d'une solution?
- Vous recherchez un accompagnement dans vos démarches d'insertion sociale et professionnelle?
- Vous souhaitez acquérir une expérience du monde du travail?

- Vous souhaitez vous qualifier, obtenir un diplôme?

Une réponse efficace =>

LA MISSION LOCALE RURALE DU NORD MARNAIS

Enfin réunies, les deux PAIO de Fismes et de Bazancourt, en fusionnant ont créé la

MISSION LOCALE RURALE DU NORD MARNAIS.

Cette structure d'accueil de jeunes en recherche d'un emploi, d'une formation, d'un accompagnement personnalisé se propose de vous rencontrer et vous propose une aide efficace, individuelle.

Sur un vaste territoire de près de 85 communes rurales, la **Mission Locale** dont le siège est à Bazancourt (ex PAIO de Bazancourt) avec une antenne à Fismes (ex PAIO de Fismes) a bien pris en compte les difficultés que rencontrent les jeunes dans leur démarches, notamment les difficultés de mobilité.

Des permanences « délocalisées » afin d'être au plus proche des jeunes ont été mises en place.

Vous résidez à Villers Franqueux !

Jusqu'à aujourd'hui, pour vos démarches, vous deviez systématiquement vous rendre à Bazancourt (PAIO) ou Reims (Pôle Emploi).

⇒ Un lieu de permanence plus proche vous est désormais proposé à la Mairie d'Hermonville chaque Mardi Après Midi de 14h00 à 17h00.

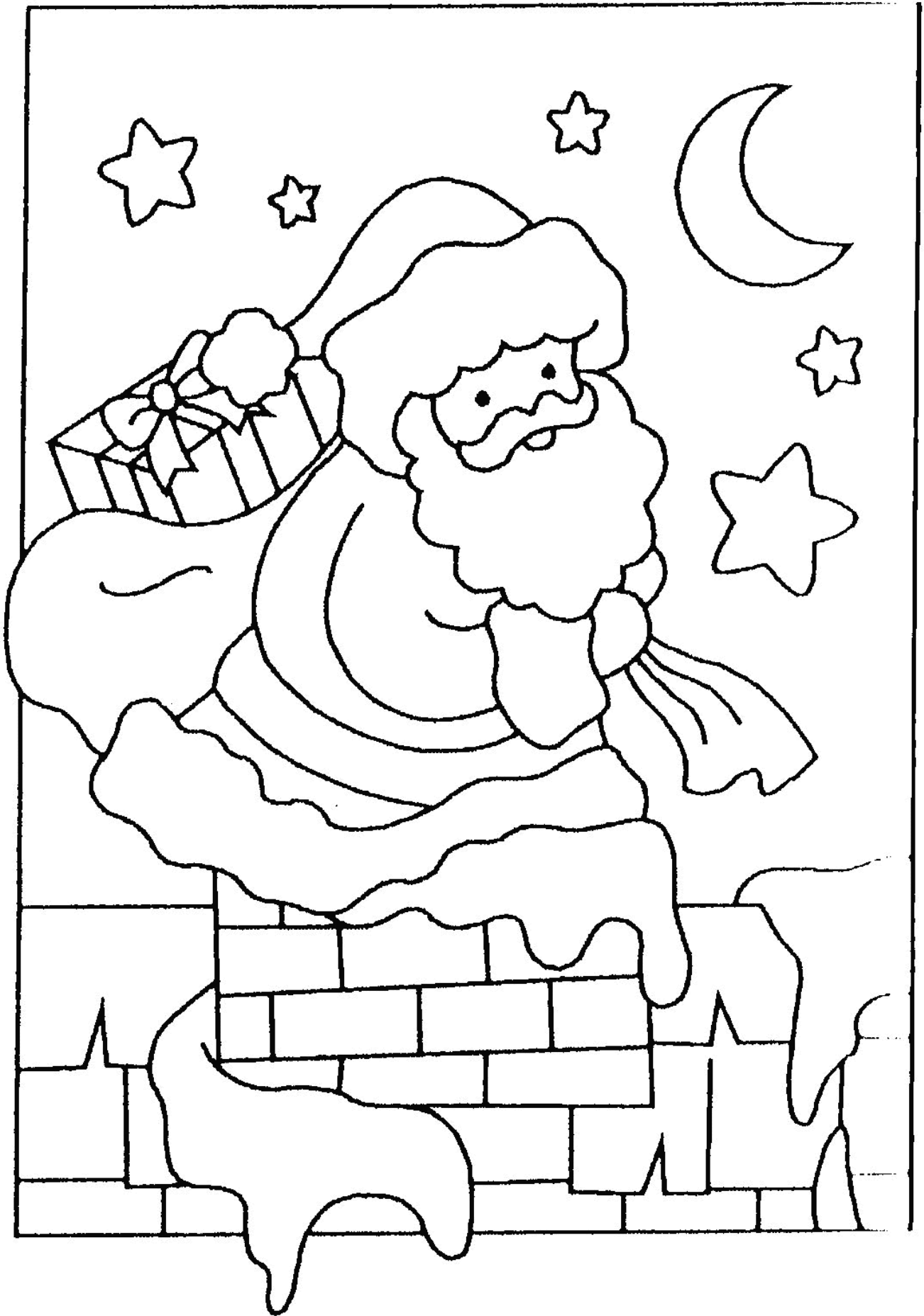
Une conseillère de la Mission Locale vous accueillera et vous apportera toutes les informations indispensables et vous proposera de vous accompagner dans vos démarches...(projet professionnel, bilan de compétence, aide au CV, lettre de motivation, formations, recherche d'emploi, santé, etc...)

Des stages rémunérés peuvent vous être proposés ainsi que diverses aides, notamment pour faciliter votre mobilité: financement BSR, location de Scooter, aide au permis de conduire, aides financières pour accompagner vos démarches de recherche d'emploi, titres de transport, etc)

Alors n'hésitez pas ; ayez le réflexe MISSION LOCALE

Le côté des enfants. A vos crayons !





2 commençants ambulants
dans notre village :

Boulangerie : En fonction
du votre lieu d'habitation
du mardi au samedi entre
10h30 et 11h30 Le
dimanche entre 11h00 et
12h15. Boucherie : le mardi
et le vendredi

Plusieurs artisans sont installés :

Electricité générale - Pascal PICCOLI Rue Tribaut tél. : 03.26.61.55.99

Ebéniste-restaurateur de meubles – Franck BERTEAUX- grande rue
Tél. : 03.16.61.58.58

Plombier-chauffagiste : Eco-chauffage -Mr DUPLOUIS rue de la Gare
Tél. : 03.26.40.19.13

Coiffeuse à domicile : Florence DETRUISIEUX – Grande rue
Tél. : 03.26.07.77.37

Architecte D.P.L.G. : Alain MOTTO Rue de Thil – Tél. : 03.26.61.50.68

Beauté at home - soins esthétiques à domicile –
Tél. : 06.64.70.96.88-beauteathome@free.fr

LA VIE PAROISSIALE DU MONTD'HOR : les vendredis de l'Avent

Les vendredi 03 – 10 et 17 décembre 2010, les portes de l'église St Téodulphe sont ouvertes de 18h à 19h à toutes les personnes qui désirent participer à l'installation de la crèche, du sapin et autres décorations. Cette heure est clôturée par une collation (chocolat , vin chaud et pâtisseries sont proposés).

Date connue de MESSE à VILLERS-FRANQUEUX en 2011 : LE 11 JUIN à 18h30

Les manifestations de l'association les Francs-villageois

- 23 avril : Assemblée Générale
- 27 juin : randonnée VTT dans le massif de St Thierry ; La météo était favorable et de nombreux participants cette année se sont engagés sur les parcours proposés.
- 13 juillet : Pot de l'amitié et retraite aux flambeaux dès la tombée de la nuit
- 14 juillet : Jeux de boules en bois dans les rues du village. Chaque participant est gagnant. Une partie de rigolade assurée. La pluie s'est invitée cette année, dommage, mais cela n'a pas entamé le moral des équipes engagées.
- 04-05 et 06 septembre : la fête patronale, repas Irlandais sous chapiteau et animations chants et danses traditionnels Irlandais.
- 26 novembre : le beaujolais nouveau arrive aussi chez nous !

Les manifestations communales



Noël 2009 : Ce fut un réel succès, pour une première en extérieur. Rendez-vous était donné à Pouillon autour du four à pain où les enfants ont attendu avec impatience le départ pour la rencontre avec le Père-Noël.

A l'arrivée des elfes, chaque enfant s'est vu remettre un lampion et un bonnet et un merveilleux cortège d'enfants s'est formé pour rejoindre le lieu magique de l'arrivée du Père-Noël. Un chocolat chaud mérité a été servi après un parcours de 800 m. Quelques minutes plus tard, au loin, sorti du bois, le Père-Noël fait son apparition et s'approche.

Là, des émotions sont perceptibles –émerveillement, excitation, peur- Le Père Noël captive l'attention de son public par des contes et finit par inviter les enfants à rejoindre la salle des fêtes de Pouillon pour une collation et une distribution de sachets de bonbons. Une réussite qui met du baume au cœur aux personnes chargées de cette organisation. Merci aux parents pour leur participation.



Le repas des aînés :



C'était le 16 janvier dernier. Comme chaque année, toutes les personnes ayant 65 ans et plus et leurs conjoints étaient conviées à ce repas par le CCAS de Villers-Franqueux. Les personnes n'ayant pu se déplacer, se sont vu remettre un colis. Après un apéritif servi en compagnie des membres du CCAS, les convives ont pris place autour d'une table joliment dressée. Un délicieux repas avec une ambiance sympathique et chaleureuse.

Le prochain repas des aînés aura lieu le 15 janvier 2011 à 12h00 à la salle associative.

Cela va désormais devenir une tradition : La remise d'un dictionnaire aux enfants quittant l'école primaire pour le collège a été faite cette année plus sobrement car un seul enfant en était bénéficiaire. Léa s'est donc vu remettre son dictionnaire des mains de monsieur le Maire en juin dernier. Nous lui souhaitons un bon cursus scolaire et une très bonne rentrée en 6^{ème}.

Les **08 mai**, **14 juillet** et **11 novembre** sont des dates très importantes de notre histoire. Comme à l'habitude, à ces dates, à 10h30, une cérémonie en hommage aux morts civils et militaires de notre village est faite au monument aux Morts comme partout en France. Très peu de villageois semblent concernés par ces moments forts ; nous ne pouvons que le déplorer.

La **fête patronale**, le 04- 05 et 06 septembre, est organisée par la commission des fêtes et l'association les Francs-Villageois.



Petit mot de l'institutrice directrice et de l'association des Parents d'élèves

L'école maternelle de Villers-Franqueux/Pouillon
1 grande rue 51220 VILLERS-FRANQUEUX

LA RENTREE 2010-2011 Cette année, nous comptons 19 élèves dans notre établissement : 7 élèves en Grande Section (5 ans), 8 élèves en Moyenne Section (4 ans) et 4 élèves de Petite Section (3 ans).

Nous avons pour projet de travailler sur les saisons, en observant les arbres de notre belle place, mais aussi en nous promenant régulièrement dans le domaine du parc de Commétreuil.

En effet, nous nous rendrons à Bouilly le 14 octobre, en automne, le 27 janvier, en hiver et le 5 mai, au printemps. Nous espérons y retourner en été pour notre sortie de fin d'année !

A chaque saison, nous décorerons notre classe et notre vestiaire aux bonnes couleurs (en ce moment : rouge, jaune, marron et vert).

Toutes nos productions seront exposées lors de notre kermesse, courant juin 2011. Nous vous attendrons !

L'association des Parents d'élèves de Villers-Franqueux a été créée en mai 2009.

Le but de cette création est de maintenir l'organisation de la kermesse de l'école et ainsi de continuer à contribuer à l'apport de revenus à la coopérative scolaire de l'école maternelle.

Sa composition : 1 président, 1 trésorier, 1 secrétaire élus tous les ans.

Ces trois personnes sont des supports (ou piliers) de l'association qui ont besoin de l'aide des parents d'élèves. Pour cela, les parents ont la possibilité de devenir membres actifs de l'association ou simplement bénévoles. La totalité des bénéfices des manifestations est reversée à la coopérative qui finance une partie des diverses sorties faites au cours de l'année scolaire.

Compte-tenu du nombre d'enfants -15- fréquentant la cantine, notre demande, à la Communauté de Commune de la Petite Montagne, pour l'embauche d'une personne supplémentaire se justifiait pour un encadrement approprié. Nous avons également fait une demande à la Mairie pour un passage protégé afin que la sécurité des trajets - école, cantine - soit améliorée. Dans ces deux cas, nos demandes ont été satisfaites.

La fête patronale : 04-05 et 06 septembre 2010



Monsieur le Maire et Monsieur le Président de l'association les Francs-Villageois remercient vivement l'ensemble des organisateurs et bénévoles qui, une fois de plus, ont contribué à la réussite de la fête patronale.

Repas Irlandais et musique traditionnelle irlandaise proposés le samedi soir et le dimanche après-midi, ont permis aux personnes présentes de passer d'excellents moments. Malgré cela, nous nous interrogeons sur les attentes de chacun et la pertinence de conserver les animations musicales et autres proposées à cette occasion en marge des attractions foraines. A ce propos, nous serions donc intéressés d'obtenir vos avis !

Nous vous demandons donc de compléter le coupon ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie qui est située au niveau du n° 7 grande rue (cidex de la Boîte Postale jaune).

Coupon à découper - Concernant la fête patronale, je pense ou je souhaiterais que :

<p>A DEPOSER</p> <p>POUR LE</p> <p>30 JANVIER</p> <p>2011</p> <p>Dans la boîte</p> <p>aux lettres</p> <p>de la mairie</p>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
---	---

NOËL 2010 : Ce sont les pieds dans la neige, et au pied du sapin, que, le vendredi 10 **décembre**, les enfants ont accueilli le Père-Noël. Arrivé en Jeep, sur la place, à 18h00, le Père-Noël a fait une distribution de bonbons aux enfants venus nombreux pour le rencontrer. Rendez-vous leur était ensuite donné à la salle des fêtes de Pouillon pour assister au spectacle

« Le Noël des Trézeureux » a été apprécié des enfants mais aussi les divers gâteaux, crêpes, chocolat chaud, et autres offerts en fin de séance. Les commissions des fêtes de Villers-Franqueux et Pouillon remercient tous les enfants et bien sûr les parents pour la réussite de cette soirée et vous souhaitent un joyeux Noël.

*Nous prenons d'ors et déjà rendez-vous avec Père-Noël
l'an prochain.*



**Le Maire, les conseillers municipaux, le
personnel communal,
vous souhaitent un joyeux Noël
et vous présentent leurs bons vœux pour
2011**

Bulletin municipal n°3 – décembre 2010

Rédacteur en chef : Eric Maltot

Rédaction : Le conseil municipal

Imprimé par : Imprimerie des Docks 51450 BETHENY

Ne pas jeter sur la voie publique